

POPULATION ET TRAVAIL

Dynamiques démographiques et activités

*Colloque international d'Aveiro
(Portugal, 18-23 septembre 2006)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France)
<http://www.aidelf.org> – Courriel : aidelf-colloque2006@ined.fr

Migrants, emploi et développement économique dans les provinces italiennes

Odo BARSOTTI*, **Federico BENASSI****, **Moreno TOIGO*****

* Professeur de Démographie, Université de Pise (Italie)

** Doctorant en « Demografia ed Economia delle Grandi Aree Geografiche », Université de Bari (Italie)

*** Chercheur, Société « Simurg Ricerche », Livorno (Italie)

1. Introduction

L'interprétation de l'influence que l'immigration exerce sur les marchés du travail et sur les variables et les relations des systèmes économiques d'aujourd'hui est certainement plus complexe que par le passé.

Au cours des années cinquante et jusqu'à la fin des années soixante, le modèle était assez simple : les pays européens qui importaient traditionnellement de la main-d'œuvre menaient essentiellement des politiques de non-intervention tandis que la gestion et le contrôle du marché du travail étranger étaient laissés aux entreprises privées. Dans une situation de développement intense et d'élargissement rapide de la base de l'emploi, l'immigration répondait aux besoins d'une demande qui ne trouvait pas d'offre autochtone suffisante.

La mobilité sociale des travailleurs natifs s'élevant vers des niveaux supérieurs ou vers des activités tertiaires, elle libérait pour les travailleurs immigrés des postes situés au fond de l'échelle professionnelle.

À partir des années soixante-dix ce modèle a beaucoup changé. Les pays européens commencent à mettre en place des politiques de contrôle et de limitation des flux d'immigration de plus en plus sévères. Ce changement d'attitude est lié à une série de facteurs dont l'effet s'est produit au cours des dernières années soixante et qui peuvent être essentiellement ramenés aux premiers signes de détérioration des marchés du travail dans les principaux pays de destination des flux migratoires.

Avec la fin du boom des années d'après-guerre et le début d'une période de stagnation, la phase de forte progression de la demande ralentit, l'expansion de l'emploi cesse et les symptômes de la crise structurelle qui va s'approfondir dans les années suivantes commencent à émerger.

La réponse à la crise structurelle passe par des processus qui donnent lieu à d'intenses phénomènes de décentralisation de la production et entraînent la restriction progressive du marché primaire du travail et le développement de marchés secondaires.

De plus, les activités productives qui ne peuvent être exportées ont tendance à augmenter au fur et à mesure que le processus de modernisation transforme la société industrielle en société post-industrielle ; la demande de services s'accroît, notamment celle des services aux personnes qui ne peuvent être fournis que sur place.

Ces transformations profondes des systèmes économiques donnent lieu à de vastes zones de travaux marginaux, précaires, non institutionnels destinés aux composantes les plus faibles de la force de travail.

En même temps, d'importants changements d'ordre démographique et social de la structure de la population se vérifient, qui entraînent un impact considérable sur la structure des consommations, sur l'orientation de la production et sur le rapport entre la demande et l'offre de travail.

Le niveau croissant d'instruction de la force de travail autochtone et la présence d'amortisseurs socio-familiaux ont augmenté la réticence de la force de travail jeune et instruite à accepter n'importe quel type de travail.

L'entrée massive des femmes sur le marché du travail officiel ainsi que la mise en cause des rôles traditionnels entre genres ont augmenté la demande de services domestiques ; le processus de vieillissement de la population, face à la crise de l'état social, requiert lui aussi des prestations d'assistance croissantes de la part des familles.

L'enchevêtrement de ces dynamiques a engendré un déséquilibre qualitatif, outre que quantitatif, entre la demande et l'offre de travail : à des situations de manque de demande correspondent des situations de manque d'offre. La demande (du système productif et des familles) cherche alors à combler ce déséquilibre en faisant recours aux immigrés étrangers.

Cependant, par rapport aux années cinquante et soixante, le rôle de la demande par rapport à la migration est moins net : elle ne gère plus un système de recrutement et ce n'est qu'assez rarement qu'elle active des flux migratoires de main-d'œuvre ; une fois que les immigrés sont dans le pays, la demande se rend compte rapidement de pouvoir disposer d'une offre de travail à bon marché et elle l'utilise pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre autochtone.

Dans une situation aussi complexe et beaucoup moins schématique où l'immigration tendait à satisfaire une demande supplémentaire, il est plus difficile d'évaluer les effets de l'insertion occupationnelle des immigrés (substitutive, complémentaire, concurrentielle) sur le marché du travail et leur apport au système économique du milieu d'accueil¹.

2. La présence et l'emploi étranger en Italie: quelques caractéristiques

L'Italie devient pays d'immigration vers la moitié des années soixante-dix, lorsque la profonde crise structurelle de l'économie européenne porte les pays d'importation traditionnelle de main-d'œuvre à freiner les arrivées avec l'adoption de mesures restrictives à l'égard des travailleurs extracommunautaires. Ces mesures ont pour effet de promouvoir l'Italie à pays de destination, de transit ou d'immigration pour un nombre croissant de flux, et ce aussi à cause de l'absence d'une réglementation italienne en matière d'immigration et de contrôle des entrées.

Et, si l'on ne peut exclure qu'au début l'Italie ne représentait qu'un pays de transit pour de nombreux travailleurs des pays du Tiers Monde, ce phénomène ne s'est jamais présenté comme temporaire, de nature conjoncturelle. À l'inverse, ce phénomène a tout de suite présenté des caractéristiques de stabilité; aujourd'hui l'immigration étrangère est devenue une composante structurelle et une ressource nécessaire pour le fonctionnement du système économique et social italien.

Le dernier rapport sur l'immigration de la Caritas (Caritas/Migrantes, 2005) estime que les étrangers résidant régulièrement en Italie au début de 2005 sont au nombre de 2 800 000 (4,8% de la population italienne). En 25 ans la présence étrangère a presque décuplé (au début de 1981 les effectifs étrangers résidant en Italie étaient environ 300 000).

¹ Les immigrés ont un rôle substitutif lorsqu'ils font des travaux refusés par la main-d'œuvre locale qui les considère comme inacceptables en termes de salaire, de conditions de travail, de sûreté et de prestige social. L'insertion au travail des immigrés est considérée comme complémentaire lorsque le travail des immigrés permet d'employer la main-d'œuvre autochtone dans les activités reliées entre elles; leur emploi peut éviter ou du moins limiter le risque d'étranglement de certaines phases du processus productif faute d'offre de travail local, évitant de ce fait des crises de production à cause de manque d'offre. Les immigrés, au contraire, ont un rôle concurrentiel si leur insertion au travail entraîne une aggravation des conditions de travail, provoque des phénomènes de déplacement et diminue la possibilité d'emploi des natifs (Reyneri, 1997).

Par ailleurs, les raisons du séjour mettent en évidence l'intention d'une insertion durable (9 immigrés sur 10 sont en Italie pour travailler ou pour regroupement familial). Les présences tendent à être nettement plus concentrées dans les régions du pays économiquement plus dynamiques (Nord et Centre); on estime que les travailleurs étrangers représentent environ 9% de la force de travail; à présent la structure par âge est en train de se « normaliser », les mineurs étrangers au début de 2005 étant 500 000 environ ; les naissances d'étrangers ont quasiment doublé en 4 ans passant de 25 916 en 2000 (4,8% de l'ensemble des naissances) à 48 925 en 2004 (8,7% des naissances) ; le nombre des mariages mixtes s'accroît : de 1992 à 2003 ils sont passés de 8 634 à 20 052 (Caritas/Migrantes, 2005).

Le recensement de 2001 permet d'avoir des informations concernant la composition des travailleurs étrangers selon les secteurs d'activité économique et le type de travail².

Les travailleurs étrangers sont surtout employés dans le secteur industriel (44,8% contre 33,1% des Italiens) : 31,9% dans l'industrie manufacturière (contre 24%) et 12,2% dans le bâtiment (contre 8%). Par rapport aux travailleurs italiens on relève une incidence occupationnelle plus faible dans le secteur des services (32% contre 42,4%) à l'exception du sous-secteur des « Services domestiques auprès des familles » (11,2% contre 1%). Les pourcentages de travailleurs étrangers employés dans les activités commerciales (17,3%) et dans le secteur agricole (6%)³ sont semblables à ceux des Italiens (respectivement 19% et 5,5%) (Istat, 2005).

La distribution par type d'activité montre que 55,2% des étrangers occupent des postes d'ouvriers : dans 28,4% des cas il s'agit de main-d'œuvre non qualifiée (ouvriers agricoles, manœuvres, etc.), la main-d'œuvre spécialisée (maçons, électriciens, etc.) ne représentant que 18,7% des cas ; les opérateurs d'installations fixes pour la production, de machineries et de lignes de montage représentent 8,1%. Enfin, 8% des étrangers gèrent des entreprises ou dirigent le travail de structures complexes et environ 7% mènent une activité technique, organisatrice, intellectuelle à haute spécialisation. De façon générale les travailleurs immigrés sont surtout concentrés dans des activités de travail non qualifiées : en effet, environ 30% occupe des postes non spécialisés contre 14% des Italiens (Istat, 2005).

3. Le rôle des immigrés sur le marché du travail, un modèle d'analyse multivarié

La nature fonctionnelle des migrations par rapport au système socio-économique italien, à savoir le caractère avantageux de l'immigration, se base notamment sur le rôle que ce phénomène peut avoir pour contraster la situation de déclin démographique, de vieillissement de la population et de diminution de la population active ; pour faire face à la difficulté de recrutement de certaines professions de la part des entreprises et des familles ; pour garantir le fonctionnement d'un marché du travail très segmenté ; pour favoriser le processus d'adaptation spatiale de l'offre à la demande de travail face à des déséquilibres territoriaux marqués quant au niveau de développement et d'emploi et à la faible aptitude de la main-d'œuvre autochtone à la mobilité territoriale (Zanfrini, 2004)⁴.

On peut évaluer le rôle de l'immigration sur les systèmes territoriaux et sur les marchés locaux du travail si l'on analyse la variabilité territoriale de l'incidence de l'emploi étranger par rapport à l'ensemble de l'emploi, en fonction de quelques variables *proxy* concernant les différentes réalités socio-économiques.

² Le recensement a estimé en 1 334 889 les citoyens étrangers résidant en Italie, dont 1 087 058 âgés d'au moins 15 ans (pour 3/4 des forces de travail).

³ Il faut remarquer que le recensement, ne pouvant pas relever l'occupation saisonnière, il tend à sous-estimer le nombre de travailleurs agricoles, en particulier celui des extracommunautaires.

⁴ Pour une analyse de l'impact de l'immigration sur la démographie, sur l'économie et sur les finances publiques des pays d'accueil voir, entre autres, Stark (1991), Stalker (2001) et Haug (2002).

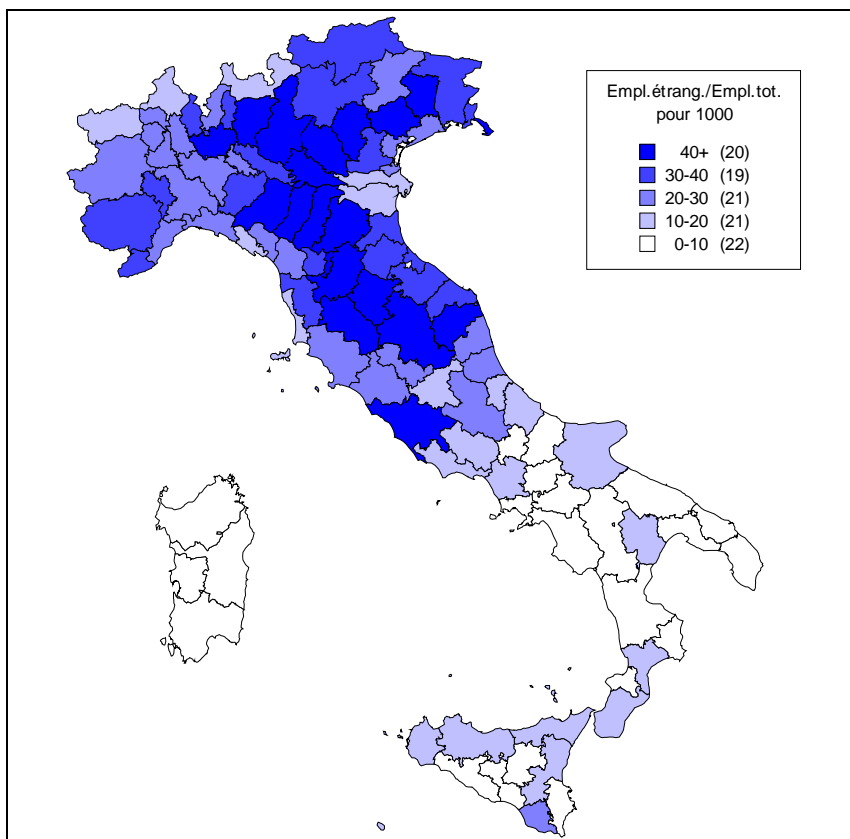
Sur la base des données désagrégées au niveau provincial (103 provinces) on a appliqué un modèle de régression multiple où la variable dépendante correspond à la proportion – pour 1 000 – d’emploi étranger par rapport à l’emploi au total (Recensement 2001) et les variables explicatives se rapportent à l’emplacement spatial des provinces (Nord, Centre et Sud d’Italie) et à quelques-unes de leurs caractéristiques démographiques et socio-économiques. Ci-dessous on a indiqué, pour chaque « dimension », les variables explicatives sélectionnées et, entre parenthèses, la source des données :

- a) Circonscription territoriale de résidence des étrangers employés
 - Provinces du Nord
 - Provinces du Sud
 - (catégorie de référence: Provinces de l’Italie du Centre)
- b) Caractéristiques démographiques et socio- économiques des provinces
 - Indice de concentration territoriale de la population résidante⁵ (Istat, Système d’indicateurs territoriaux, 2004)
 - Indice de vieillissement (Istat, Recensement de la population 2001)
 - Taux de chômage de la force de travail italienne (Istat, Recensement de la population 2001, notre élaboration)
 - Taux d’emploi féminin (Istat, Recensement de la population 2001)
 - Rapport entre postes de travail et population active (Istat, Recensement économique et Recensement de la population 2001)
 - Étrangers en provenance de pays à forte pression migratoire pour 100 étrangers résidants (Istat, Mouvement annuel de la population résidante, 2003)
 - Taux de chômage de la force de travail étrangère (Istat, Recensement de la population 2001)

La Figure 1 montre l’incidence de l’emploi étranger sur l’ensemble de l’emploi dans les provinces italiennes lors du recensement de 2001, et le tableau 1 montre, pour chaque variable, la valeur moyenne et les valeurs minimum et maximum.

⁵ L’indice est donné par le rapport entre la population du chef-lieu et la population du reste de la province.

FIGURE 1 : INCIDENCE DE L'EMPLOI ÉTRANGER SUR L'ENSEMBLE DE L'EMPLOI DANS LES PROVINCES ITALIENNES – 2001



Source : Istat - Recensement de la population 2001

TABLEAU 1 : STATISTIQUES DESCRIPTIVES DES VARIABLES UTILISÉES

| Variables | Min | Max | Moyenne |
|--|------|-------|---------|
| Incidence de l'emploi étranger (pour 1.000) | 3,8 | 57,6 | 30,3 |
| Indice de concentration territoriale de la population résidente (pour 100) | 9,9 | 667,5 | 41,5 |
| Indice de vieillissement (pour 100) | 64,6 | 263,3 | 131,4 |
| Taux de chômage de la force de travail italienne (pour 100) | 2,2 | 30,7 | 11,1 |
| Taux d'emploi féminin (pour 100) | 15,9 | 45,7 | 32,0 |
| Rapport entre postes de travail et population active (pour 100) | 52,7 | 103,6 | 81,7 |
| Étrangers en provenance de pays à forte pression migratoire pour 100 étrangers | 67,7 | 98,0 | 90,3 |
| Taux de chômage de la force de travail étrangère (pour 100) | 5,0 | 40,0 | 12,1 |

Avant de discuter des résultats du modèle il y a lieu d'analyser la corrélation brute entre la variable dépendante et les variables explicatives (tableau 2).

TABLEAU 2 : COEFFICIENTS DE CORRÉLATION LINÉAIRE (R)

| Variables | r |
|---|--------|
| Provinces du Nord | 0,545 |
| Provinces du Sud | -0,755 |
| Indice de concentration territoriale de la population résidente | 0,278 |
| Indice de vieillissement | 0,421 |
| Taux de chômage de la force de travail italienne | -0,781 |
| Taux d'emploi féminin | 0,819 |
| Rapport entre postes de travail et population active | 0,848 |
| Étrangers en provenance de pays à forte pression migratoire | 0,361 |
| Taux de chômage de la force de travail étrangère | -0,792 |

Les valeurs des coefficients de corrélation linéaire indiquent que l'incidence de la composante étrangère sur l'ensemble de l'emploi est d'autant plus forte si le niveau d'emploi des provinces est plus élevé (mesuré à partir du taux d'emploi féminin et du rapport entre les postes de travail de chaque province⁶ – une *proxy* de la demande de travail – et la population active y résidant – un *proxy* de l'offre de travail). En revanche, elle est plus faible dans les provinces qui connaissent des situations occupationnelles plus précaires, à savoir les provinces où le niveau de chômage est plus élevé aussi bien pour la main-d'œuvre autochtone que pour celle immigrée.

La corrélation est positive, bien que moins forte, avec le pourcentage d'étrangers en provenance de pays à forte pression migratoire et avec l'indice de la concentration territoriale de la population résidente. La première variable peut être considérée comme une *proxy* de la structure de l'offre potentielle de travail étrangère, d'autant plus indiquée aux exigences de la demande de travail si elle est formée de travailleurs en provenance de pays à forte pression migratoire ; la seconde variable peut être considérée comme une *proxy* de l'importance des marchés urbains du travail dans le système socio-économique des provinces, à savoir les marchés où les possibilités d'occupation pour la main-d'œuvre immigrée sont généralement plus élevées.

Ces résultats sont, dans l'ensemble, cohérents avec la thèse du caractère fonctionnel des migrations et du rôle substitutif ou complémentaire, plutôt que concurrentiel, de la main-d'œuvre étrangère par rapport à la main-d'œuvre italienne. Le modèle de régression permet d'affiner le sens des relations et de saisir l'apport net que chaque variable explicative donne à l'explication de la variabilité de la variable dépendante.

Le modèle de régression a montré une capacité explicative très élevée ($r^2=0,80$).

Ainsi que l'on peut observer dans le tableau 3, sept coefficients de régression sur neuf sont très significatifs, dont cinq nettement au-dessous de 1%. Les coefficients de régression qui se rapportent aux provinces formant le Nord du pays ainsi qu'à l'indice de vieillissement, ne sont pas significatifs.

⁶ Il s'agit du nombre de travailleurs (définis comme « *addetti* » dans le Recensement économique italien) employés dans les entreprises - privées ou publiques - localisées dans chaque province.

TABLEAU 3 : LE MODÈLE DE RÉGRESSION

| Variables | B | Std. Error | Beta | t | Sig. |
|---|---------|------------|--------|--------|-------|
| Provinces du Nord | -2,642 | 1,844 | -0,095 | -1,433 | 0,155 |
| Provinces du Sud | -9,933 | 2,941 | -0,343 | -3,378 | 0,001 |
| Indice de concentration territoriale de la population résidante | 0,031 | 0,010 | 0,165 | 3,222 | 0,002 |
| Indice de vieillissement | -0,032 | 0,022 | -0,107 | -1,469 | 0,145 |
| Taux de chômage de la force de travail italienne | 0,719 | 0,349 | 0,439 | 2,060 | 0,042 |
| Taux d'emploi féminin | 0,701 | 0,314 | 0,400 | 2,237 | 0,028 |
| Rapport entre postes de travail et population active | 0,349 | 0,118 | 0,359 | 2,964 | 0,004 |
| Étrangers en provenance de pays à forte pression migratoire | 0,355 | 0,121 | 0,147 | 2,937 | 0,004 |
| Taux de chômage de la force de travail étrangère | -0,632 | 0,214 | -0,327 | -2,958 | 0,004 |
| (Constant) | -46,180 | 19,899 | | -2,321 | 0,022 |

Les coefficients associés à l'indice de concentration territoriale de la population résidante, aux postes de travail sur la population active, au taux d'emploi féminin, à l'incidence des immigrés en provenance de pays à forte pression migratoire sur l'ensemble des étrangers résidants, au taux de chômage de la force de travail italienne ont tous un signe positif. À l'inverse, les coefficients se référant aux provinces du midi du pays et au taux de chômage de la main-d'œuvre étrangère ont un signe négatif.

Les relations nettes estimées par le modèle indiquent que les provinces où la demande de travail est plus dynamique (soit un nombre de postes de travail relativement plus élevé sur la population active) et où la participation des femmes au travail est plus marquée, connaissent, *ceteris paribus*, une plus grande contribution de la composante étrangère à l'ensemble de l'emploi. Même la trame territoriale des provinces influe sur l'incidence de l'emploi étranger, dans la mesure où plus l'indice de concentration urbaine est élevé et, donc, plus le marché urbain du travail dans les contextes territoriaux est important, plus grandes seraient, *ceteris paribus*, les possibilités de travail pour la main-d'œuvre immigrée. Enfin, dans les provinces situées dans le Sud de l'Italie – c'est-à-dire dans la circonscription territoriale économiquement moins développée du pays⁷ - le pourcentage d'emploi absorbé par la composante étrangère est, *ceteris paribus*, significativement moins élevé que celui des provinces du Centre et du Nord du pays.

Le signe positif associé au coefficient de la variable taux de chômage de la force de travail italienne pourrait paraître surprenant. Ce résultat « désavoue » le signe négatif de la covariation brute et il semble contredire l'hypothèse que l'insertion occupationnelle des migrants est rarement de nature concurrentielle.

Cette relation nous montre en effet que le recours à la main-d'œuvre étrangère est directement proportionnel au taux de chômage de la force de travail italienne, les niveaux de toutes les autres variables étant constants : à la croissance d'un point de pourcentage du taux de chômage s'associerait une augmentation de 0,7 points pour mille de l'incidence de l'emploi étranger sur l'ensemble de l'emploi.

Ces déductions, qui sont opposées à celles tirées des résultats de l'analyse bivariée, poussent à quelques réflexions. À vrai dire, le coefficient de régression bivariée cumule non

⁷ En 2001, la valeur ajoutée par habitant était environ de 23 000 euro pour le Nord, de 21 000 euro pour le Centre et de 13 000 euro pour le Sud de l'Italie.

seulement les effets directs entre les deux variables mais aussi ceux qui se manifestent indirectement par l'interaction qui les lie à d'autres variables comprises dans le modèle de régression multiple. On comprend alors comment les effets de modification d'une variable peuvent différer suivant le nombre et la nature des variables sous contrôle et, par conséquent, comment l'incidence exercée par la variable « taux de chômage de la force de travail italienne » sur la variable « pourcentage de l'emploi étranger sur l'ensemble de l'emploi » peut être différente (même de signe opposé) suivant que toutes les autres variables explicatives insérées dans le modèle sont sous contrôle ou non.

Le changement de signe (de négatif à positif) de la relation de brute à nette n'est pas forcément en contradiction avec l'hypothèse d'une faible compétitivité de la main-d'œuvre immigrée. La relation nette positive entre le taux de chômage de la force de travail italienne et l'absorption de main-d'œuvre étrangère pourrait, en effet, être la conséquence de situations d'indisponibilité de la main-d'œuvre autochtone à accepter certains types de travaux. Un déséquilibre qualitatif entre la demande de travail et l'offre de travail n'entraînerait pas seulement une augmentation de la proportion de chômeurs mais aussi le recours à la main-d'œuvre étrangère de la part des systèmes productifs locaux dans le but de combler des manques d'offre. Plutôt que d'un rapport de cause à effet entre les deux variables il s'agit d'une relation de concomitance. Leur covariance positive, ou une grande partie d'elle, serait attribuable à la diversification des marchés locaux du travail et à la formation de segments qui tendent à privilégier l'emploi de la main-d'œuvre immigrée.⁸

Par ailleurs, la valeur négative du coefficient net de régression de la variable « taux de chômage étranger » semble confirmer l'existence de segments de marchés locaux du travail ayant chacun des attitudes différentes vis-à-vis de la main-d'œuvre immigrée. Les provinces caractérisées par des niveaux de chômage de la main-d'œuvre immigrée plus élevés connaissent, *ceteris paribus*, une incidence inférieure de l'emploi étranger sur l'ensemble de l'emploi. Probablement, dans ce cas, il s'agit de réalités territoriales dans lesquelles la structure productive et le marché du travail ont des caractéristiques qui rendent moins intéressant le recours à la main-d'œuvre étrangère par rapport à la force de travail autochtone.

En conclusion, les résultats de l'analyse multivariée laissent envisager que les segments du marché du travail occupés par la main-d'œuvre immigrée ne sont que partiellement superposés à ceux que la force de travail italienne souhaite occuper. Dans ce cas l'insertion occupationnelle des immigrés est considérée de nature substitutive (ils effectuent des travaux refusés par la force de travail locale). Mais, même là où les segments sont superposés, il est probable, ainsi que l'ont relevé de nombreuses enquêtes sur le terrain, que le rôle des immigrés par rapport à la force de travail italienne est de nature plutôt complémentaire que concurrentielle.

4. Conclusion

Les limites entre les différents types d'insertion occupationnelle des migrants (substitutif, complémentaire, concurrentiel) dans la société d'accueil par rapport aux non migrants sont souvent floues. Plusieurs combinaisons sont possibles et l'impact « moyen », à savoir le résultat de ces combinaisons, ne peut être évalué qu'empiriquement (Borjas, 1991). Cet impact dépend, en effet, des caractéristiques des migrants, des caractéristiques et des attitudes de

⁸ Cependant, on ne peut exclure que la relation nette positive puisse être un signal de situations de concurrence entre la main-d'œuvre immigrée et certaines catégories de la force de travail autochtone. Nous préférons interpréter ce changement de signe de la relation comme symptôme de fragmentation du marché du travail plutôt que de concurrence; cette préférence se base aussi bien sur la différence de la structure de l'occupation étrangère par rapport à celle autochtone (cf. paragraphe 2), que sur la vaste littérature sur ce sujet.

l'offre locale, des stratégies de la demande de travail, des caractéristiques socio-économiques et de la susceptibilité productive de chaque zone territoriale.

Les résultats du modèle de régression multiple semblent être en accord avec l'hypothèse que le rôle des immigrés sur le marché du travail italien est généralement de nature substitutive ou complémentaire plutôt que concurrentielle. Néanmoins, le problème des effets de moyenne-longue période de l'immigration sur la force de travail autochtone et sur la productivité du système économique reste ouvert.

Ci de suite, voici quelques-uns parmi les aspects les plus importants.

L'immigration favorise l'expansion de l'économie informelle. Dans un contexte de flexibilité croissante du marché du travail et de croissance de l'offre immigrée elle-même, ce fait pourrait alimenter les processus de précarisation des emplois, empirer les conditions générales du travail dans notre pays (Zanfrini, 2005) et donner lieu à des situations de concurrence de la main-d'œuvre immigrée dans les segments les plus marginaux du marché du travail.

Une utilisation plus flexible de la force de travail, notamment de celle des immigrés, en tant que facteur stratégique pour le contrôle des coûts de production, pourrait ralentir aussi bien le processus de restructuration productive et organisationnelle des entreprises que l'essor à l'innovation technologique (de processus et de produit). Cela entraînerait une perte ultérieure de compétitivité des productions italiennes sur les marchés internationaux.

L'adoption de la part d'institutions publiques centrales et locales de politiques actives concernant le marché du travail et de politiques sociales (réduction des coûts de la mobilité résidentielle, aide au logement) favorisant la reprise de migrations intérieures de la force de travail italienne vers des régions caractérisées par une forte demande de travail, ou bien la délocalisation d'activités productives vers des régions caractérisées par une abondance d'offre de travail pourraient transformer, dans plusieurs cas, la nature du travail immigré de complémentaire en concurrentiel (Ambrosini, 2001).

Avec le prolongement de la durée de leur permanence dans le pays d'accueil, les immigrés, après avoir généralement enregistré un déclin dans leur condition de travail lors du passage du marché du travail d'origine à celui d'accueil, connaissent généralement une mobilité occupationnelle vers le haut (Chiswich, 1977). Ce modèle de mobilité occupationnelle en forme de U suivant la durée de la résidence, pourra être plus ou moins creusé ou plus ou moins évasé en fonction du degré de qualification professionnelle acquis par les immigrés dans leur pays d'origine, en fonction de la structure du marché du travail du pays de provenance et de la langue des immigrés qui peuvent être plus ou moins semblables à celles du pays d'accueil et en fonction des raisons qui les ont poussés à la migration (réfugiés, migrants économiques, migrants pour regroupement familial) (Chiswich *et al.*, 2003).

Indépendamment de la forme du U, l'allongement du temps de permanence correspond, en général, à une transition vers des professions plus élevées. Par conséquent, le travail immigré pourrait avoir, sur la moyenne et longue période, des effets plutôt concurrentiels que complémentaires par rapport à la force de travail italienne.

BIBLIOGRAPHIE

- AMBROSINI M., 2001. « The Role of Immigrants in the Italian Labour Market », IOM, *International Migration*, Vol. 39 (3), pp. 61-83.
- BORJAS G. J., 1991. « Lavoratori immigrati e lavoratori locali », *Politica e Economia*, 5, pp. 69-74.
- CARITAS/MIGRANTES, 2005. *Immigrazione - Dossier Statistico 2005 « Immigrazione è globalizzazione »*, Roma, Centro Studi e Ricerche IDOS, 511 p.
- CHISWICK B. R., 1977. « A longitudinal analysis of the occupational mobility of immigrants », in: *Proceedings of the 30th Annual Winter Meetings* (B.D. Dennis ed.), Madison, Industrial Research Association, pp. 20-27.
- CHISWICK B. R., Y. L. LEE, P. W. MILLER, 2003. « Patterns of Immigrants Occupational Attainment in a Longitudinal Survey », IOM, *International Migration*, Vol. 41 (4), pp. 47-69.
- HAUG W., 2002. « Avant-propos et note de synthèse », in: *Les caractéristiques démographiques des populations immigrées* (W. Haug, P. Compton, Y. Courbage, coordinateurs), Strasbourg, Édition du Conseil de l'Europe, 606 p.
- ISTAT, 2005. *Gli stranieri in Italia: analisi dei dati censuari*, Roma, 239 p.
- REYNERI E., 1996. *Sociologia del mercato del lavoro*, Bologna, Il Mulino, 443 p.
- STALKER P., 2001. *The No-Nonsense Guide to International Migration*, Oxford, UK, New Internationalist Publications, 144 p.
- STARK O., 1991. *The Migration of Labor*, Oxford, UK, Basil Blackwell, 406 p.
- ZANFRINI L., 2004. *Sociologia delle migrazioni*, Bari, Editori Laterza, 185 p.
- ZANFRINI L., 2005. « Il lavoro », in: *Decimo Rapporto sulle migrazioni 2004* (Fondazione ISMU ed.), Milano, Franco Angeli, 360 p.